



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2010.1320**

Séance publique du

16 décembre 2010

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20101216-13282- DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/10
Date de réception : vendredi 17 décembre 2010
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : VENTE DES PARCELLES DR 255 ET DR 302 AVENUE GEORGES BRASSENS**

Le 16/12/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Vendredi 10 Décembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Fatima DRAOUZIA, M. Robert FOUQUET à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à M. Francis TAULAN, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Reine MERGER à M. Alexandre GALLESE

**Excusés sans pouvoir :**

M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Stéphane PAOLI, Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Jules SUSINI

**Secrétaire :** Yannick DECARA

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -  
Etudes Juridiques et Marchés Publics  
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 16/12/10

-----

**RAPPORTEUR :** Mme Odile BONTHOUX

-

**Politique Publique :** AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

**OBJET :** VENTE DES PARCELLES DR 255 ET DR 302 AVENUE GEORGES BRASSENS -  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

En 2009, la commune a engagé le processus de cession des parcelles cadastrées section DR n°255 et 302, Avenue Georges Brassens.

Huit équipes avaient formulées des propositions, mais elles n'ont pas eu de suite car des problèmes hydrauliques ont rendus les dossiers non-conformes.

Après avoir validé les nouvelles contraintes hydrauliques du site, la commission de cession du patrimoine a autorisé dans sa séance du 26 mai 2010, la relance des consultations auprès des huit équipes qui s'étaient manifestées précédemment.

Sept candidats ont demandé le dossier d'étude, mais seulement quatre offres définitives ont été déposées.

Les quatre dossiers ont été examinés en commission du 17 septembre 2010 et à l'issue de celle-ci il a été proposé de retenir deux candidats dont les projets devaient être présentés anonymement à la prochaine Commission d'Urbanisme.

Le 4 octobre 2010 la commission d'urbanisme s'est prononcé majoritairement par vote anonyme pour le projet A (PRAXIS IMMOBILIER et ATC ARCHITECTURE).

Le 25 Octobre 2010 la Commission de vente s'est à nouveau réunie et à l'issue de celle-ci il a été proposé de retenir l'équipe suivante :

PROMOTEUR : la Société PRAXIS IMMOBILIER

ARCHITECTE : ATC ARCHITECTURE dirigé par M. Jacques PIETRA

Cette équipe propose un programme de 2131 m<sup>2</sup> de SHON environ avec une majoration de SHON de 20 % pour le label BBC et d'une quarantaine de logements dont 2 en primo-accédant à un prix inférieur à 3000 euros/m<sup>2</sup>.

Le prix de vente des parcelles est de 900 000 euros (net vendeur) sous les conditions suivantes :

- 1) signature d'une promesse de vente sous condition suspensive de l'obtention du permis de construire autorisant 2100 m<sup>2</sup> de SHON environ avec majoration de SHON pour les constructions bénéficiant du label BBC, purgé de tous recours ou de retrait administratif.
- 2) paiement du prix :
  - 20 % à la signature de la promesse de vente soit 180 000 euros.
  - 80 % à la signature de l'acte authentique qui interviendra, au plus tard, un mois après la levée de la condition suspensive de la promesse soit 720 000 euros.
- 3) dépôt de la demande de permis de construire dans un délai de trois mois à compter de la signature de la promesse.

En conséquence je vous propose, Mes Chers Collègues de bien vouloir :

- 1) DECIDER** la vente au prix de 900 000 euros des parcelles cadastrées DR n°255 et DR n° 302 à l'équipe composée par la Société PRAXIS IMMOBILIER et ATC ARCHITECTURE dans les conditions indiquées dans le présent rapport.
- 2) AUTORISER** Madame le Député Maire ou l'Elu délégué au Foncier à signer l'acte à intervenir ainsi que toutes les pièces qui en seraient la suite ou la conséquence.
- 3) AUTORISER** Monsieur Le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de la somme correspondante.

**2010.1320 - VENTE DES PARCELLES DR 255 ET DR 302 AVENUE GEORGES BRASSENS**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 51</b>
<b>Présents</b>	<b>: 39</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 51</b>
<b>Pour</b>	<b>: 51</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : Vendredi 17 Décembre 2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**